



Ville de
Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 10.09.08 | 41e année | No 26

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Le Guide du moutard

Il fut un temps où l'on ne jurait que par le «tout-à-l'égout». Heureusement pour nos lacs et nos rivières, les choses de ce côté-là ont bien évolué.

Aujourd'hui, c'est le règne du «tout-au-marché» et tant pis pour le réchauffement climatique ou la faim dans le monde. C'est aux règles du marché, par exemple, que le Conseil d'Etat neuchâtelois a dernièrement cru bon de faire appel pour sortir le dossier des crèches et structures d'accueil de l'impasse dans laquelle il se trouve. Au vu du tollé qu'il a suscité, tant auprès des représentants des parents que des communes, le projet semble heureusement avoir du plomb dans l'aile.

Cette évolution est inquiétante parce qu'au rythme où vont les choses, c'est l'école elle-même qui, un jour, risque d'être livrée à la loi de l'offre et de la demande. Et nous qui tenions naïvement pour acquis que l'accès de chacun à l'instruction était le préalable et le corollaire du suffrage universel, que l'école publique, gratuite et obligatoire était le creuset de l'égalité entre les futurs citoyens, l'un des fondements de la République.

Lorsqu'on aura rayé le mot «public» du vocabulaire, les responsables de l'instruction au sein des collectivités en seront peut-être réduits à éditer à l'intention des parents un ouvrage présentant l'offre des différentes institutions de formation privée et, à l'image d'un guide touristique, les étoiles qui leur sont attribuées. Un collaborateur un peu désabusé de nos services a déjà trouvé un nom à cet ouvrage: on l'appellera le «Guide du moutard»! Nul doute que, s'il se vend bien, le marché aura tôt fait de s'emparer du produit ...

*Daniel Perdrizat
Directeur de la jeunesse et de l'intégration*



L'Association du Gor de Vauseyon présentera au public ses découvertes et ses projets d'aménagement.

Découvrir les moulins du Gor

Partir à la recherche des «lieux de délices»: voilà ce que proposent les 15^e Journées Européennes du Patrimoine (JEP), qui se dérouleront le week-end prochain à Neuchâtel mais également dans toute la Suisse. Dans notre cité, les Moulins du Gor, sis dans un cadre enchanteur et rempli d'histoire, seront à (re)découvrir.

Les Journées Européennes du Patrimoine tenteront à nouveau les 13 et 14 septembre d'éveiller l'intérêt des citoyens pour les biens culturels et leur conservation. L'événement a pour thème cette année «les lieux de délice» et permettra aux intéressés de prendre part à une multitude de visites et d'a-

nimations, dans plus de cent endroits différents en Suisse.

Le canton en effervescence

Le canton de Neuchâtel proposera pour sa part onze activités et animations, qui se déploieront de Boudry à La Chaux-de-Fonds, en passant par Hauterive, Champ-du-Moulin, Brot-Dessous, Colombier et Neuchâtel. Là, il sera possible pour les badauds de visiter le dimanche uniquement le site du Gor de Vauseyon, à travers l'activité intitulée «charme et savoir-faire aux Moulins du Gor». L'endroit a sa part d'histoire. Sous l'Ancien Régime, la ville de Neuchâtel comptait quatre installations hydrauliques préindustrielles le long du Seyon. Celles du Gor de Vauseyon sont

les seules à avoir été préservées lors du détournement de la rivière en 1844 et à présenter des vestiges aujourd'hui.

Maison du Prussien

Les visites du site du Gor dureront environ une heure et débuteront dès 10 heures. Elles seront menées par l'Association du Gor de Vauseyon et la Fondation des Moulins du Gor, qui partageront leurs dernières découvertes et leurs projets d'aménagement. A noter qu'il sera possible dès 11 heures de visiter la Maison du Prussien, ancienne brasserie datant de 1797. (lap)

Visites le dimanche 14 septembre à 10, 11, 14, 15 et 16 heures.
www.patrimoineromand.ch



3
Pierre-Olivier Aragno a été nommé délégué à la mobilité, au développement durable et à l'environnement.



4
La Neuchâteloise Catherine Gfeller présente ses «dérangeuses» aux Journées photographiques de Bienne.



8
Les conteneurs enterrés supplanteront à terme le ramassage porte à porte bi-hebdomadaire des ordures ménagères.

**EN SEPTEMBRE... LES PRIX
LES + BAS DE L'ANNÉE !**
La qualité du sommeil pour toute la famille

50% **MATELAS** **50%**
À PRIX BAS PERMANENT
MONTREUX | ZERMATT | VERBIER

LES LEGUMES LES MOINS CHERS DE SUISSE
ADIDAS 10.- au lieu de 49.-

MEUBLES DU BATTOIR CASSE-PRIX

MATHOD Pommes de terre nouvelles suisses
Entre Orbe & Yverdon
024 459 17 48
uniquement meubles

YVERDON
Rte de Lausanne 15-17
024 426 70 36
sans meubles

**«Offrez de l'espoir à
un enfant aveugle»**

Dimitri



**Le soutien d'un enfant
aveugle du tiers-monde
coûte 50 francs
par mois.**



Case postale, 2002 Neuchâtel, tél. 032 724 84 12
www.cbmch.org, CP 87-192253-5

Dans ce numéro

Courgemétrage

L'association Jeudemain lance une nouvelle édition du Festival de Courgemétrage et invite les réalisateurs intéressés à y participer. L'esplanade de la Collégiale et le cloître constitueront le décor imposé de cette 3^e édition.

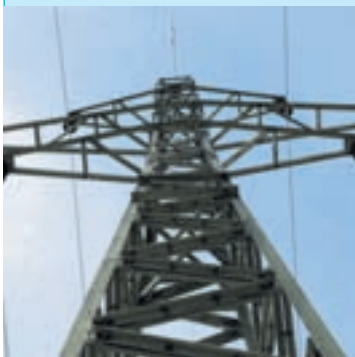
Page 5

Taxe au sac

Des conteneurs enterrés sont progressivement installés en ville de Neuchâtel et les points de collectes pour les déchets recyclables se multiplient en prévision de la taxe au sac, prévue pour 2010. A la fin de l'année, la ville disposera de 100 à 120 conteneurs enterrés pour les ordures ménagères.

Page 9

Electricité onéreuse



Avec l'ouverture du marché de l'électricité, prévue en 2009, les consommateurs vont voir les tarifs prendre l'ascenseur. Les coûts, qui ont déjà augmenté le 1^{er} septembre, franchiront un nouveau palier dès le 1^{er} janvier 2009.

Page 10

Gérer la Fête des vendanges

Laurent Verguet, le nouveau chef de la Voirie, s'apprête à faire face les 26, 27 et 28 septembre à une manifestation productrice d'une grosse quantité d'ordures : la Fête des vendanges. Interview en

Page 16

Pierre-Olivier Aragno nommé délégué à la mobilité, au développement durable et à l'environnement



Au volant ou au guidon, Pierre-Olivier Aragno montre l'exemple à suivre.

Un passionné pour défendre l'environnement

Le Conseil communal a choisi l'hydrogéologue et ancien délégué à l'environnement Pierre-Olivier Aragno, 39 ans, pour occuper le poste de délégué à la mobilité, au développement durable et à l'environnement. Actuellement responsable pour le littoral du Laboratoire des eaux de Viteos, ce spécialiste en hydrogéologie, père de deux jeunes enfants, a été retenu parmi 60 candidats. Il entrera en fonction à temps partiel dès le 1^{er} octobre et à plein temps dès le 1^{er} janvier 2009.

A fin juin, le délégué à la mobilité et au développement durable a quitté l'Administration communale pour donner une nouvelle orientation à sa carrière. A cette occasion, le Conseil communal a décidé de regrouper les fonctions de délégué à la mobilité, au développement durable et à l'environnement en un seul poste à 100% mis au concours ce printemps.

Spécialiste en hydrogéologie

En possession d'une licence en géologie et d'un diplôme postgrade en hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel, Pierre-Olivier Aragno connaît bien l'Administration

communale. Il y est entré comme stagiaire en 1994 déjà pour y effectuer son service civil.

Après avoir effectué différents mandats pour le compte des Services industriels et des Travaux publics, Pierre-Olivier Aragno est nommé adjoint au délégué à l'environnement de la Ville en 2000 puis délégué dès 2003. Devenu adjoint du responsable du Laboratoire des eaux lors de la création de Viteos SA en janvier 2008, il a été contraint de quitter son poste de délégué, poste qui n'avait pas été repourvu jusqu'ici.

Familier de l'Agenda 21

Pierre-Olivier Aragno s'est impliqué de près dans la concrétisation de trois actions de l'Agenda 21 de la Ville : l'écologie au bureau, l'énergie et les transports dans l'administration et la mobilité durable. Auparavant, cet hydrogéologue passionné avait notamment évalué le potentiel d'une nouvelle ressource en eau à La Coudre et établi la carte d'infiltration des eaux pluviales nécessaire à l'élaboration du plan général d'évacuation des eaux. Pierre-Olivier Aragno a aussi étudié les écoulements naturels souterrains dans la zone urbaine.

Vision globale

Le Conseil communal a estimé que ce candidat présentait l'avantage de connaître déjà les dossiers dans le domaine des transports. Il a en effet souvent collaboré avec l'ancien délégué. Ex-délégué à l'environnement, il connaît bien de surcroît les problématiques liées à ce domaine.

Le Conseil communal a apprécié le fait que le nouveau délégué saisisait les principaux enjeux pour la Ville dans le domaine de la mobilité et de l'environnement. Lors de son audition, il a développé une vision globale de la politique à mettre en œuvre de façon transversale en matière de développement durable et a proposé des mesures spécifiques concrètes.

Passionné de voile

Pierre-Olivier est un passionné de voile sur le lac comme en haute mer. Quand il ne s'occupe pas de ses filles, le nouveau délégué s'engage pour des causes qui lui tiennent à cœur. Il est par exemple vice-président de la Société des sentiers des gorges de l'Areuse et secrétaire de la Fondation des Moulins du Gor.



La Neuchâteloise Catherine Gfeller expose aux Journées photographiques de Bienne

La photographie mise en scène

La photographe Catherine Gfeller participe aux Journées photographiques de Bienne qui se déroulent dans la capitale seelandaise jusqu'à fin septembre. La Neuchâteloise expose au Photoforum Pasquart dix photos grand format tirées de la série «Les dérängeuses» et présente trois projections vidéo et un diaporama au Musée Schwab.

Une vingtaine d'artistes participent à ces Journées photographiques qui investissent une douzaine de lieux ainsi que la Place centrale à proximité de la gare. Implantées à Bienne depuis 12 ans, les Journées photographiques se sont imposées comme le seul festival de Suisse qui traite d'une thématique en lien avec l'actualité de la photographie contemporaine.

Faire croire

Faire croire: le thème de cette année porte sur la mise en scène dans la photographie. Et la Neuchâteloise Catherine Gfeller est passée maître dans ce genre de photos. Née en 1966 à Neuchâtel, cette artiste partage sa vie entre Montpellier et Paris où elle travaille. Elle a beaucoup voyagé après ses études en littérature et en histoire de l'art à l'Université de Neuchâtel.



Les «dérängeuses» de Catherine Gfeller évoluent dans un espace où tout état des lieux est impossible.

Elle s'est intéressée aux paysages des cinq continents puis s'est arrêtée durant cinq ans à New-York où elle a photographié les paysages urbains. En 1999, elle s'installe à Paris et travaille à nouveau sur la ville qu'elle aborde à travers différents médias: la photographie, la vidéo, l'écriture et la création radiophonique. Catherine Gfeller a exposé dans de nombreux pays et participe régulièrement aux foires d'art contemporain.

Espaces fictifs

Dans la série «Les dérängeuses», Catherine Gfeller met en scène des figures qui évoluent dans des chambres encombrées d'objets difficilement identifiables. Ces compositions faites de superpositions d'images reflètent des constructions d'espaces fictifs où le chaos, les couleurs, les gestes se mélangent pour donner lieu à des scènes primitives. Le détour par la fiction permet de déconstruire

l'espace et de désorienter, au point de douter du sens même de cet espace, explique la photographe.

Qui sont-elles ?

Qui sont-elles et que font-elles, ces femmes dont les visages sont engloutis par les corps légèrement désarticulés et les superpositions d'objets? Les visages anonymes, les gestes suspendus, le sens de l'espace impossible à reconstituer, les objets qui semblent se multiplier dès qu'on les effleure nous convient à nous joindre à la danse plutôt qu'à tenter des réponses trop précises... Ces «espèces d'espaces» comme les qualifient Catherine Gfeller seraient à la fois un paradis coloré et un enfer asphyxiant...

Projections vidéo

Les vidéos montrées au Musée Schwab traitent du même thème en mettant l'accent sur la parole et le geste. Des phrases écrites sont également projetées, comme autant de pistes possibles. Le diaporama fait défiler quant à lui la série des «anti-chambres» qui montre en fondu enchaîné des espaces diffractés servant de contrepoints aux «dérängeuses».

A voir à Bienne jusqu'au 28 septembre.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures. Jusqu'au 30 septembre: «Découvertes», reportages photographiques de Xavier Lecoultré en Asie. Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états», «A la recherche du temps». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 28 septembre, exposition Théophile Robert (1879-1954), peintre européen.

Jeu-di 11 septembre à 11h15, démonstration des automates Jaquet-Droz.



Samedi 13 septembre à 11h15, dans le cadre des «Matinales du musée»: un repérage en mots, par l'artiste plasticienne Ariane Epars.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 1^{er} mars 2009, exposition «La marque jeune».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 26 octobre, exposition: «Le propre du singe». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), exposition permanente Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), du 7 septembre au 12 octobre, exposition Domenico Sorrenti, œuvres récentes. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), du 4 septembre au 31 octobre, exposition Urban Illusion: installations de Mandril. Entrée libre.

Home de Clos-Brochet (Clos-Brochet 48), du 5 septembre au 5 octobre, exposition Freddy Kaempf, pastels, crayons, encres de chine. Ouvert tous les jours de 14 à 18 heures.

Jardin botanique (villa de l'Ermitage, Pertuis-du-Sault 58), du 6 septembre au 5 octobre, exposition Gisèle et Eliane Emery.

Jusqu'au 5 octobre, exposition: «Patate show», exposition de la section neuchâteloise du WWF et exposition de l'atelier-galerie Æntre: «Ecllosion mythique au Jardin botanique».

Théâtre

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), jeu-di 11 septembre à 20 heures, vendredi 12 et samedi 13 septembre à 20h30, dimanche 14 septembre à 17 heures: Lettre d'amour (comme un supplice chinois), théâtre-amateur de Fernando Arrabal, par la Cie Galatée (Neuchâtel). Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch



Divers

Association culture, excursions, nature (ACEN), samedi 20 septembre, excursion: «La glacière de Monlési». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: renevey@net2000.ch, jusqu'au jeu-di 18 septembre.



L'actualité culturelle

L'enterrement à Girardin Grillon

La Comédie de Serrières présente du 11 septembre au 3 octobre au Théâtre Tumulte, *L'enterrement à Girardin Grillon*. Cette comédie pétillante de Michel Beretti, rassemblant dix-neuf comédiens et un cabotin constitue la suite du *Jour de l'éclipse* créé le 20 septembre 2007.

Le moteur de l'histoire est un enterrement compliqué entouré de personnages colorés. Le rythme des scènes est soutenu, aucune longueur n'est tolérée. Ce qui est rendu possible grâce à la collaboration étroite entre l'auteur, le metteur en scène et les comédiens. Le rideau s'ouvre donc sur le repas d'enterrement de Girardin Grillon...

Théâtre Tumulte, rue Ehrard-Borel 13 à Serrières, jeudi 11, 18, 25 septembre, 2 octobre à 20h30, vendredi 12, 19, 26 septembre, 3 octobre à 20h30, samedi 13 et 20 septembre à 20h30,

dimanche 14 et 21 septembre à 17 heures. Réservations : tél. 032 730 69 88.

Le secret de l'alchimie

En tournée en Suisse romande, Sonia Grimm s'arrêtera au Temple du Bas samedi 13 septembre, pour présenter son nouveau spectacle musical pour enfants «Le secret de l'alchimie».

Maman de deux jeunes enfants, Sonia Grimm ne trouvait pas dans le commerce de chansons tendres et entraînantes qu'elle rêvait de leur faire écouter. Elle a comblé cette lacune en composant de superbes mélodies qu'elle accompagne de sa voix douce et chaleureuse et dont les textes sont emprunts d'une poésie pleine de fraîcheur. Sonia Grimm proposera un spectacle tendre et coloré dans lequel elle sera accompagnée d'enfants comédiens et chanteurs.

«De drôles de personnages vivent dans un très vieux grenier. Le gentil

petit soldat de plomb et son ami découvrent par hasard un ancien parchemin... Celui-ci renferme un



mystérieux secret qu'ils ne sont hélas pas en mesure de déchiffrer! Venez aider nos deux petits amis à percer cet étranger secret.»

Temple du Bas, samedi 13 septembre à 16 heures (durée environ 1 heure). Billetterie: Théâtre du Passage, tél. 032 717 82 00 ou à l'entrée dès 15h15. Entrée enfant dès 2 ans Fr. 14.-, adulte Fr. 18.-.

Artiste neuchâtelois à Clos-Brochet

Le service d'animation du home de Clos-Brochet accueille jusqu'au 5 octobre, l'exposition consacrée à l'artiste neuchâtelois Freddy Kaempf. Depuis gamin, Freddy Kaempf a aimé gribouiller. Dessiner est devenu un magnifique passe-temps qu'il aurait souhaité pratiquer à plus haut niveau. Mais la vie n'a pas voulu qu'il en soit ainsi et c'est donc en parfait autodidacte qu'il présente ses pastels, crayons et encres de chine.

Home de Clos-Brochet, Clos-Brochet 48. Ouvert tous les jours de 14 à 18 heures.

La 3^e édition du Festival de Courgemétrage est lancée

Tournages à la Collégiale

La 3^e édition du Festival de Courgemétrage a démarré. Emmenée par Bertrand Moret, l'association Jeudemain à l'origine de cette manifestation cinématographique a choisi l'esplanade de la Collégiale comme lieu de tournage imposé. Dès ce jour et jusqu'au 21 décembre, plusieurs petites équipes vont se succéder sur la colline du château qui servira de décor naturel à leur film.

La première édition du Festival de Courgemétrage avec connu un succès inespéré. Plusieurs réalisateurs avaient relevé le défi de tourner un film de fiction de courte durée dans un décor qui était le même pour tous: le jardin d'une maison de la ville. Avec 32 films présentés, la 2^e édition a connu l'an passé un succès encore plus grand. Les tournages avaient pour cadre imposé l'espace clos du Rhinocéros, à Serrières. Pas moins de 800 personnes ont assisté à la projection des courts-métrages.

Décor imposé

L'équipe à l'origine de ce festival original a décidé de récidiver et propose cette année aux intéressés de tourner sur l'esplanade de la Collégiale. Si le décor est fixé, aucun thème n'est imposé. Chaque participant peut



Quelque 800 personnes s'étaient massées l'an passé dans le Rhinocéros pour voir les films en compétition. • Photo: Guillaume Perret

donner libre cours à son imagination, choisir son style et les moyens à mettre en œuvre pour réaliser en trois jours au maximum une œuvre originale accompagnée d'une musique également originale et d'une affiche. La fin des tournages est fixée au 21 décembre et le délai de remise des courts-métrages – 5 minutes au maximum – échoit le 31 décembre.

Participation gratuite

Les films réalisés autour de la Collégiale seront présentés au public le

samedi 28 février au Temple du Bas. Un jury de cinq personnes récompensera les meilleurs réalisateurs. Le public pourra lui aussi désigner son favori. Un DVD de l'ensemble des films en compétition sera réalisé à cette occasion.

L'inscription au Festival de Courgemétrage est gratuite. Il suffit d'imprimer le règlement qui se trouve sur www.courgemetrage.ch, de le signer et de l'envoyer ou de le déposer au Chauffage compris, rue des Moulins 37, 2000 Neuchâtel.

Chronique culturelle



Les lundis des mots

Il y a une année déjà que quelques amoureux des mots s'attachent à fédérer toutes les bonnes volontés qui oeuvrent à Neuchâtel dans le domaine de l'écrit. Ces personnes bénévoles et dévouées ont constitué une association qui a pour but de donner à la littérature, à la poésie, à la parole écrite, lue, dite, clamée, jouée, récitée ou débattue la juste place qui lui revient dans le paysage culturel de notre ville. Les écrivains neuchâtelois, les Amis de la Bibliothèque publique, la Ligue d'improvisation, l'EREN, l'Association Oniris, la Galerie YD sont représentés parmi d'autres dans cette association qui a ouvert un site internet et édité un calendrier résumant les activités des différents partenaires. Il est réjouissant de constater qu'il se passera désormais quelque chose autour de l'écrit tous les lundis dans des endroits charmants du centre-ville. Et on ne peut que saluer les efforts louables entrepris par ces amoureux des mots pour redonner à la littérature – parent pauvre de la politique culturelle des collectivités publiques – l'audience qu'elle mérite.

Patrice Neuenschwander



**Aux riverains de la ligne
Berne – Neuchâtel**

Avis de travaux durant la nuit

Entretiens mécaniques de la voie

Sur le tronçon Zihlbrücke-Neuchâtel

les nuits

**lu/ma 15/16.09 jusqu'au
ve/sa 19/20.09.2008**

**lu/ma 22/23.09 jusqu'au
ve/sa 26/27.09.2008**

**lu/ma 29/30.09 jusqu'au
ve/sa 03/04.10.2008**

entre 22 heures et 6 heures.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA

Infrastructure installations
District de la voie Mittelland



Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

Diminution de la consommation d'énergie en 2007

Christian Trachsel



L'Office fédéral de l'énergie à Berne publie régulièrement en août la statistique globale suisse de l'énergie. Les chiffres de cette année semblent réjouissants puisque l'on constate une diminution de 2,6% en 2007 par rapport à une année auparavant. Mais l'explication de cette évolution ne suscite pas une franche euphorie du côté des spécialistes.

En effet, la principale cause du recul tient dans les conditions météorologiques peu rigoureuses de l'année considérée. Les degrés-jours de chauffage (grandeur météorologique qui caractérise la rigueur climatique) ont marqué en 2007 un recul de 5% par rapport à 2006.

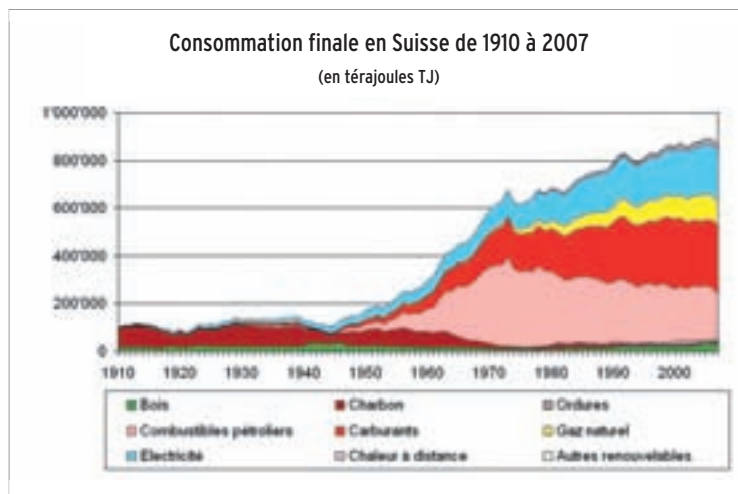
Le phénomène se confirme lorsque l'on regarde la consumma-

tion cumulée de mazout de chauffage, de gaz naturel et de bois: la diminution de ces principaux agents énergétiques utilisés pour couvrir les besoins thermiques du pays a été de 7,5% en 2007.

La consommation d'électricité a marqué quant à elle une très légère baisse de 0,6% en 2007 par rapport à 2006. Là aussi, on peut estimer que les conditions climatiques favorables ont contribué à ce résultat trompeur. Avec des températures plus fraîches, les brûleurs, les pompes de circulation, les chauffages électriques ou les pompes à chaleur auraient été sensiblement plus gourmandes!

Finalement, on constate que la vente totale de carburants a augmenté de 2,8%. Le diesel, avec un accroissement de 7,3%, continue à se substituer à l'essence, qui marque quant à elle une légère baisse de 1,0%.

On constate donc qu'une météo plus clémente que la normale, en réduisant sensiblement les besoins de chauffage qui à eux seuls représentent plus de 40% du bilan énergétique national, réussit à masquer une évolu-



Evolution de la consommation d'énergie finale en Suisse entre 1910 et 2007 en fonction des principaux agents énergétiques. La statistique globale suisse de l'énergie 2007 est disponible sur le site de la Confédération www.bfe.admin.ch

tion qui dans la réalité se trouve assurément toujours à la hausse!

Alors ne rêvons pas: un climat «normal» en 2008 aura probablement raison du record absolu de la consommation d'énergie en Suisse qui «tient» depuis 2005.

Christian Trachsel

www.neuchatel-energie.ch



La Ville jeune

Case à chocs (Quai Godet 20), samedi 13 septembre: les filles préfèrent le rock. Poni Hoax, All is love, Pony sound machine. Rock. Fr. 20.-/15.- avec une boisson avant 23h. Plus d'infos: www.case-a-chocs.ch



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.
Installations extérieures: 9h à 20h.

Piscine de Serrières
Installations extérieures: 9h à 19h.

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'avi-

ron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Football corporatif
Mercredi 10 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, Mikron-FEN de l'Uni, groupe B.
A 20h15, Medtronic-Kyphon-Celegene, groupe B.
Jeudi 11 septembre, terrain des Charmettes, 20h15, Casa d'Italia-La Poste/Swisscom, groupe A.
Lundi 15 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, Casa d'Italia-Qual 01/03, coupe.
Mardi 16 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, Bar 21-Neotime, coupe.
Mercredi 17 septembre, terrain des Charmettes, 20h15, FEN de l'Uni-Nexans, groupe B.

Football
Mercredi 10 septembre, Pierre-à-Bot terrain naturel, 20h, Audax-Dombresson, juniors A, coupe NE.

Mercredi 10 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Serrières II-Béroche, 2^e ligue, coupe NE.

Vendredi 12 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h, Espagnol-Boudry, vétérans.
Samedi 13 septembre, Pierre-à-Bot terrain naturel, 9h, Serrières-Le Parc, juniors E2.
A 10h30, Serrières-Le Landeron, juniors D2.
A 14h, Serrières-Dombresson, juniors C.



Samedi 13 septembre, Chagnet I (grand terrain), 10h, NE Xamax-US Les Geneveys-sur-Coffrane, M11.
A 14h, Team NE Xamax/Fribourg AFF-Saint-Gall, M18.
Samedi 13 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 14h, Team NE Xamax/Fribourg AFF-Team Liechtenstein, M17.
Samedi 13 septembre, stade de la Maladière, 17h45, NE Xamax-FC Sion, ASL.

Dimanche 14 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 10h, Helvetia-Le Parc I, 4^e ligue.
A 13h, Audax II-US Les Geneveys-sur-Coffrane II, 4^e ligue.
A 16h, Audax I-Bosna Cernier, 2^e ligue.
Dimanche 14 septembre, Chagnet I (grand terrain), 15h, NE Xamax III-Espagnol, 3^e ligue.
Mercredi 17 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Serrières II-Saint-Imier, 2^e ligue.

Hockey sur gazon
Dimanche 14 septembre, Pierre-à-Bot terrain synthétique, 11h, Neuchâtel HC-HC Olten, LNA.

Rugby
Samedi 13 septembre, Puits-Godet, 15h, NSRC-RC Cern MSG, LNB.

Voile
Samedi 13 septembre, port du Nid-du-Crô, à disp: 11h.
Transjurassienne en solitaire Felco. Départ: 11h30.



A la fin de l'année, la ville disposera de 100 à 120 conteneurs enterrés pour les ordures ménagères

Fini le service porte à porte !

Les Travaux publics de la Ville de Neuchâtel sont en train de modifier fondamentalement la manière de récolter les déchets dans notre cité. L'objectif, à terme: la suppression du service de ramassage bi-hebdomadaire porte à porte, l'amélioration et la transformation des points de collecte pour déchets recyclables et l'implantation, par secteur, de 450 conteneurs enterrés.

Déposer ses sacs d'ordures devant sa porte les mardis et vendredis matins ne sera bientôt plus d'actualité pour les Neuchâtelois. En prévision de la taxe au sac (cf. page 9), le Service des travaux publics effectue un travail de réorganisation du tri et de la récolte des déchets, qui devrait passablement modifier le quotidien des habitants.

Conteneurs enterrés

Il en pousse un peu partout en ville de Neuchâtel: les conteneurs enterrés, qui sont déjà actuellement au nombre de 70 et qui franchiront la barre des 100 voire 120 d'ici à la fin de l'année, devraient à terme supplanter le système du ramassage d'ordures porte à porte, qui prévalait jusqu'à aujourd'hui. Les ménages devront

ainsi, dans le futur, acheminer eux-mêmes leurs déchets vers les nouvelles installations. «Nous placerons les conteneurs de façon à ce que personne ne doive parcourir plus de 100 mètres pour en trouver un où déposer son sac poubelle», explique Antoine Benacloche, ingénieur communal. Les conteneurs sont avantageux en ce sens qu'ils prennent moins de place que leurs prédécesseurs, et monopolisent moins d'employés pour les vider, «proportionnellement une personne au lieu de trois», commente l'ingénieur communal. Fort de ce constat, le Service des travaux publics devra se séparer de douze collaborateurs, sans pour autant recourir à des licenciements. «Nous jouerons avec les départs à la retraite», assure Antoine Benacloche.

Sac de 35 litres

Seul hic: les contraintes de contenance. Les conteneurs enterrés n'accepteront que les sacs de 35 et de 17 litres. Ainsi, lorsque la taxe au sac entrera en vigueur, probablement en 2010, le tri des déchets constituera une véritable économie pour les ménages, qui essaieront d'alléger au maximum leurs petits sacs.

Information aux habitants

«Jusqu'ici, l'implantation de conteneurs enterrés s'est très bien passée», assure l'ingénieur communal, un succès certainement dû à une manière de procéder qui respecte les habitants des secteurs concernés et les informe au mieux. «Lorsque nous souhaitons planter des conteneurs enterrés, nous définissons tout d'abord un emplacement, puis soumettons la proposition à divers services (Parcs et promenades, Urbanisme). Nous ajustons le projet en fonction de leurs remarques.» Les résidents du quartier sont ensuite informés par courrier et une séance d'information est organisée, durant laquelle toutes les questions peuvent être posées. Dans la phase finale, un employé de la voirie se rend chez tous les habitants, pour leur indiquer la date où le service de porte à porte prendra fin. «Nous sommes en général très bien reçus», commente Antoine Benacloche. «Il arrive même que des citoyens nous contactent et demandent: "Quand est-ce que mon quartier sera fait?"» sourit-il.

Recyclage facilité

Les points de collectes des déchets recyclables vont aussi subir

des mutations. Ils seront rendus plus accessibles pour les petites personnes et les compartiments destinés aux différents déchets seront colorés en fonction du matériau (verre, carton, aluminium, etc.). Parmi les 20 points de collecte qu'il est prévu de développer en plus des 31 déjà existants, deux seront de type «enterré»: le premier a déjà été installé à la rue de l'Oratoire et l'autre sera placé au sud de la ville. «Au niveau de l'Union Européenne, chaque type de déchet est identifié par une couleur spécifique, nous allons suivre ce courant. A la seule différence qu'en Europe, les produits de consommation comportent tous une étiquette de la couleur correspondante au matériau dès l'achat». A terme, il devra être possible de vider les points de collecte et les conteneurs enterrés avec le même équipement. «Jusqu'à présent, le camion emportait les bennes des points de collecte à Saiod, pour ne les ramener que plus tard. Avec le nouveau système, il sera possible de vider la benne dans le camion et de la reposer tout de suite à sa place», se réjouit Antoine Benacloche. «Cela permettra de mieux répondre aux besoins des habitants». (lap)

La fin du service porte à porte dans le ramassage des ordures ménagères entraînera de notables économies pour la Ville.



L'adaptation des infrastructures en matière de déchets

« La taxe ne

Le Service des travaux publics, par l'installation de conteneurs enterrés et la multiplication des points de collectes pour les éléments recyclables en ville de Neuchâtel, incite d'ores et déjà les consommateurs à prendre les bons réflexes en prévision de la taxe au sac. Cette dernière devrait entrer en vigueur en 2010. Elle contraindra les habitants à trier davantage leurs déchets, par souci d'économie.

«La taxe au sac ne nous fait pas peur, nous sommes prêts», déclare Antoine Benacloche, ingénieur communal. Le Service des travaux publics est en effet en passe de moderniser toutes les structures au niveau de la récolte et du tri des déchets de la ville, ce qui devrait faciliter le moment venu la tâche des citoyens.



La plupart des conteneurs enterrés sont prévus pour les ordures ménagères mais certains acceptent les déchets recyclables.

Le nouveau mode de déchets permettra de faire face aux défis lancés par l'introduction de la taxe au sac

« nous fait pas peur »

Un vrai règlement

L'entrée en vigueur de la taxe au sac, qui doit encore être approuvée par

« Les habitants des quartiers seront dotés de cartes à puce, leur permettant d'ouvrir certains conteneurs enterrés, situés près de leur zone d'habitation. »

le Grand Conseil, est prévue pour 2010, selon le Conseiller d'Etat Ferdinand Cuche. « Cela permettra d'élaborer un vrai règlement déchet, qui fait

actuellement défaut dans la commune », indique l'ingénieur communal. « L'objectif ne sera pas de gagner de l'argent, mais bien de couvrir nos frais », ajoute-t-il. Les habitants des quartiers seront dotés de cartes à puce, leur permettant d'ouvrir certains conteneurs enterrés, situés près de leur zone d'habitation. Ce système permettra de limiter l'apport de déchets en provenance des autres villes. Par ailleurs, comme l'explique, l'ingénieur communal, « les gens ne pourront plus se débarrasser de n'importe quoi. Grâce aux cartes, nous saurons qui jette quoi. »

Les entreprises s'organisent

Seuls les sacs de 17 ou 35 litres sont acceptés dans les conteneurs enterrés, un défi pour les grosses

fabriques et autres magasins, qui usent de sacs à plus grande capacité. « Les grandes entreprises pourront produire des sacs de 110 litres, à condition qu'ils soient acheminés à la déchetterie par des transporteurs privés. Dans cette configuration, elles seront bien évidemment exemptes de la taxe » explique Antoine Benacloche.

Bon taux de recyclage

« Là où nous avons installé des conteneurs enterrés, le taux de recyclage s'est amélioré », constate l'ingénieur communal. Il semblerait en outre que dans l'ensemble, la ville de Neuchâtel ne soit pas si mauvaise élève. La production de déchets ménagers est en baisse, celle des déchets recyclables augmente et la déchetterie est de plus en plus fré-

quentée, le nombre d'entrées ayant augmenté de 10 à 15 % depuis 2007. « Nous avons déjà un taux de recyclage heureux à Neuchâtel », estime l'ingénieur communal, satisfait. Les conteneurs déjà en place sont pris d'assaut même par les habitants des autres quartiers, « c'est la preuve d'un

Ce système permettra de limiter l'apport de déchets en provenance des autres communes.

réel besoin et d'une bonne utilisation des nouvelles structures en place ». (lap)



Les clients de Viteos paieront leur électricité de plus en plus cher dans les années à venir

L'électricité plus précieuse que jamais



Alors que les coûts ont déjà augmenté le 1^{er} septembre, une nouvelle hausse est prévue pour le 1^{er} janvier 2009.

Avec l'ouverture du marché de l'électricité, prévue en janvier 2009, les consommateurs vont voir les tarifs prendre l'ascenseur. Les coûts ont déjà augmenté de 1,65 centime / kilowattheure (kWh) le 1^{er} septembre, et franchiront un nouveau palier dès le premier janvier 2009, avec une hausse moyenne de 1,2 ct/kWh. A titre d'exemple, un ménage moyen consommant environ 2500 kWh par an verra sa facture augmenter en tout de 132 francs. Quelles sont les raisons de ce renchérissement ?

«L'ouverture du marché a un effet moteur sur la hausse des prix, mais ce n'est pas le seul facteur du renchérissement», explique Pascal Thiébaud, directeur commercial de Viteos SA (regroupement des Services Industriels des trois villes du canton). Depuis 2005, la perspective d'un manque de

production d'électricité alourdit les coûts d'approvisionnement, cela tant au niveau suisse que dans plusieurs pays européens. «Les clients consomment toujours davantage d'électricité, les producteurs réussissent à vendre leur énergie plus cher sur le marché et les nouvelles unités de production nécessaires pour répondre à la demande peinent à voir le jour.»

Tarifs dès janvier 2009

Alors que les coûts ont déjà augmenté de 1,65 ct/kWh le 1^{er} septembre pour tous les habitants servis par Viteos, une nouvelle hausse de 1,2ct/kWh en moyenne est prévue pour le 1^{er} janvier 2009. Dès ce moment, en raison de l'application de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) et son ordonnance, trois composantes apparaîtront sur les factures : l'énergie électrique, son acheminement et les prestations dues aux collectivités publiques.

a) Energie électrique

Les clients qui consomment moins de 100'000 kWh par an (un ménage se situe environ à 3'500 kWh/an), ainsi que ceux qui en consomment davantage mais qui ont choisi de rester chez Viteos, bénéficient des tarifs basés sur des contrats d'approvisionnement à long terme et sur la production propre

de Viteos, valorisée au coût de revient. La hausse et la baisse des coûts d'approvisionnement peuvent certes entraîner Viteos à réviser ses tarifs une fois par année, mais non sans contrôle, tout changement étant soumis à la commission fédérale de l'électricité (Elcom).

b) Acheminement

Au niveau de l'acheminement, les consommateurs doivent contribuer aux coûts liés à tous les niveaux de réseaux en amont du leur (transport national et distribution supra-régionale). Ce domaine n'est pas ouvert à la concurrence et la législation détermine les charges qui peuvent être facturées à la clientèle. C'est encore une fois l'Elcom qui est chargée de contrôler qu'il n'y ait pas d'abus. Une augmentation de 1,2 ct/kWh est prévue au niveau des réseaux nationaux très haute tension,

c) Prestations dues aux collectivités (PCP)

Ces taxes peuvent être fédérales, cantonales et communales. Au niveau national, la taxe en faveur des unités de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables sera de 0,45 ct/kWh, «soit 9 fois plus élevée qu'en 2007», affirme Pascal Thiébaud. Aucune PCP cantonale n'est prévue actuellement et les PCP communales devraient être de

1,4 ct/kWh et de 0,5 ct/kWh pour les unités de productions électriques régionales à partir d'énergie renouvelable.

La hausse va continuer

«Rien ne nous indique que l'augmentation du prix de l'électricité ne va pas continuer dans les années à venir», déplore le directeur commercial de Viteos. «Nous faisons toutefois tout notre possible pour conserver des prix corrects et défendre les intérêts des clients, ainsi que ceux de Viteos SA», ajoute-t-il. (lap)



Une montée impressionnante

Un ménage moyen, qui consomme 2500 kWh par an, payait, jusqu'au 31 août 2008, 696 francs par an, avec un prix du kWh moyen à 27,85 ct/kWh. Depuis le premier septembre et jusqu'au 31 décembre 2008, ce montant s'élève à 729 francs par an, avec un prix moyen du kWh de 29,19 ct/kWh. Enfin, dès le 1er janvier 2009, la facture annuelle de ce même ménage moyen passera à 828 francs par an avec un prix moyen de 33,15 ct/kWh. Au total, sa facture d'électricité aura augmenté de 132 francs !

«Viteos pourra réviser ses tarifs une fois par année, mais non sans contrôle, tout changement étant soumis à la commission fédérale de l'électricité (Elcom)»

A propos...



Avis de tempête

Comme chacun le sait, Faye, Gustav, Hanna et Ike ne sont pas les prénoms à la mode, ceux qui tiennent le haut du pavé et alimentent le palmarès si souvent cité à la Une de la presse. Ils font cependant l'actualité, ces ouragans ainsi dénommés qui ravagent l'archipel des Bahamas, Haïti, Cuba, les côtes mexicaines et sud-américaines.

Dévastateurs, ces typhons n'ont pas manqué de perturber aussi la campagne du clan républicain qui se tenait dans une zone à risque. D'ailleurs ils ont permis aux candidats à la présidence du pays de l'Oncle Sam de manifester leur intérêt au bien-être de la population, au confort et au secours que les victimes de ces catastrophes naturelles nécessitaient.

Et tous ceux qui pourraient faire un lien direct entre cyclone et campagne électorale doivent déchanter rapidement: la tempête est bonne fille, elle laisse toujours une chance au marin !

Rémy Voirol

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques, Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté

- modifiant le Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 17 mai 1972, par l'introduction de l'article 159 bis (transparence des opérations)

adopté par le Conseil général dans sa séance du 1^{er} septembre 2008 peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'à lundi 20 octobre 2008

Neuchâtel, le 10 septembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz
Le chancelier, Rémy Voirol

La Ville officielle

Parlement de la Ville, un ordre du jour copieux

Le Conseil général à l'œuvre

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance de relevée lundi 15 septembre 2008 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Autres objets

07-609 Interpellation du groupe UDC, par M^{me} Maria Angela Guyot et consorts, concernant des distributeurs de produit anti-mycosique dans les piscines communales.

07-504 Postulat des groupes radical et libéral, par M. Daniel Domjan et consorts, concernant l'entretien et le développement du site de Chaumont.

07-303 Motion (postulat transformé) du groupe popvertssol, par M. Pascal Helle et consorts, relative à la sécurité des usagers des espaces publics.

07-302 Motion (postulat transformé) des groupes libéral et radical, par M^{me} Amelie Blohm Gueissaz et consorts, relative à l'amélioration de la place du Port.

07-304 Motion du groupe popvertssol, par M. Pascal Helle et consorts, relative à la retraite à la carte.

07-403 Proposition des groupes radical et libéral, dont l'urgence est demandée, par M. Blaise Péquignot et consorts, relative à la maîtrise des finances communales (équilibre budgétaire). **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-404 Proposition des groupes popvertssol et socialiste, par M. Nicolas de Pury et consorts, relative à la modification du Règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972, par l'introduction d'un article 160 (nouveau) : fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-305 Motion du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts, relative à la possibilité, pour la Ville, de transférer le service de la perception des impôts des personnes physiques à l'Etat de Neuchâtel.

07-505 Postulat du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts, relatif à la demande de l'étude de l'introduction d'un arrêté sur le frein à l'endettement et au respect de normes budgétaires pour l'établissement des budgets communaux de la Commune de Neuchâtel. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-506 Postulat du groupe UDC, par M^{me} Maria Angela Guyot et consorts, relatif à l'établissement d'un catalogue des mesures structurelles prises par le Conseil communal, et présenté en annexe du budget.

08-604 Interpellation du groupe popvertssol, par M. Pascal Helle et consorts, intitulée «Requiem pour une infante défunte».

08-501 Postulat des groupes radical et libéral par M^{me} Fabienne Spichiger et consorts, intitulé «Quelle qualité de vie offrons-nous à nos aînés?»

08-404 Proposition de M. Pascal Helle et consorts, au sens de l'art.32 du Règlement général, visant à la modification du Règlement de Police de la Commune de Neuchâtel du 17 janvier 2000 par l'introduction d'un article 19 ter.

08-502 Postulat de M. Didier Rochat (non inscrit) et consorts, intitulé «Pour une retraite flexible».

08-503 Postulat du groupe socialiste par M. Jean-Pierre Baer et consorts, intitulé «Amélioration des déplacements dans le quartier des Portes-Rouges».

08-301 Motion du groupe socialiste par M. Olivier Arni et consorts, intitulée «Pour des structures d'accueil parascolaires mieux adaptées aux horaires des parents exerçant une activité professionnelle!»

08-405 Proposition du groupe ULR par M. Jean-Charles Authier et consorts, au sens de l'art. 32 du Règlement général, visant à la modification de l'art. 62 du règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972.

08-609 Interpellation du groupe PopVerts-Sol, par M. Pascal Helle et consorts, concernant les déménagements de service à l'intérieur de l'administration communale: «Déménagement à la cloche de bois?».

08-610 Interpellation du groupe PopVerts-Sol, par M^{me} Carole Maeder-Milz et consorts, concernant les itinéraires et aménagements pour cyclistes en ville.

08-611 Interpellation du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée «Parois antibruit des CFF ou nouveau mur de Berlin en ville de Neuchâtel».

08-612 Interpellation du groupe PopVerts-Sol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Display pour tous» concernant (1) la mise à profit de la thermographie enregistrée l'hiver passé par la pose des certificats énergétiques (étiquettes Display) sur les bâtiments, (2) la communication aux habitants des possibilités de réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments, (3) la mise à disposition de la population d'une aide à un réglage optimal des installations de chauffage, ainsi que (4) le suivi et le contrôle des mesures d'optimisation des installations de chauffage dans les bâtiments de la Ville (déposée le 29 août 2008).

Neuchâtel, les 13 août et 1^{er} septembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz
Le chancelier, Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

La chronique de...

Boum(s)!



Non, l'UEMP n'a pas existé et n'a pas réalisé en Suisse de jeux et musicaux bénéfiques en juin 1908. Trop calquée sur l'actualité de ce printemps 2008, ma plaisanterie s'en prenait d'abord à l'importance donnée à un événement footbollo-financier, certes plaisant pour beaucoup, mais somme toute bien futile. Il y a 100 ans, le fado portugais n'a donc pas envahi les abords de la Place Pury, et c'est bien dommage.

Par contre, le magazine «Patrie Suisse» a présenté beaucoup d'intérêt durant un demi-siècle, même si les dernières parutions des années 40 ne furent plus satisfaisantes. Le bruit caractérise trois de ses informations, véridiques elles, qui ont concerné la région neuchâteloise, en 1914, 1915 et 1941.

La plus explosive survint le 10 juillet 1941 en gare de Neuchâtel. Celle-ci, toute pimpante puisque sa reconstruction venait d'être achevée,



Vue des dégâts en gare aux marchandises après extinction de l'incendie (Patrie Suisse du 19 juillet 1941, 48^e année, N° 29).

s'agrémentait de halles aux marchandises modernes. C'est l'une d'elles qui détona, sans rapport avec la guerre 39-45. Un incendie s'ensuivit. Un impressionnant bouquet de fumée s'éleva au-dessus des lieux. Le numéro du 19 juillet 1941 de «Patrie Suisse» publia deux photographies de l'incident sans autres explications. L'une montrait des wagons incendiés, l'autre une vue générale de ce qui restait de la halle détruite. Ce fut, je crois, du matériel de feux d'ar-

tifice destiné à la Fête nationale toute proche qui s'était manifesté trop tôt, en causant la mort d'une personne et en blessant plusieurs autres.

Tout aussi spectaculaire, mais cette fois-ci découlant de la Première Guerre mondiale, le bombardement de La Chaux-de-Fonds. Le 17 octobre 1915, le jour même de l'incendie de la toiture du Collège de la Charrière, vers 15 heures, un aéroplane venu du nord-est, d'Alsace germanique pensa-t-on après coup,

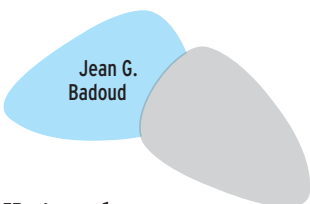
survola la ville, phénomène alors encore rare, attirant l'attention des promeneurs du dimanche, qui n'eurent guère le temps de se réjouir. A proximité du terrain de sport, l'avion lâcha huit bombes imprécises qui ne touchèrent pas les objectifs semble-t-il visés: les lignes de chemin de fer quittant la ville à l'est, celles des Franches-Montagnes, de Bienne, de Neuchâtel et du Pont-Sagne. La neutre Berne protesta, le Reich allemand s'excusa.

Au matin du 21 mars 1914, à 8h05, dans une Europe encore en paix, un

fracas secoua le quartier de l'Evole. En contrebas du bâtiment des prisons, sur une largeur d'une dizaine de mètres et une hauteur de quinze, le terrain s'était effondré sur la rue de l'Evole, l'obstruant. Des arbres déracinés emportèrent la ligne de contact du tram de Serrières, le tram 2, qui fut le premier, à Neuchâtel, à être remplacé par un trolleybus le 16 février 1940. Aucune victime ne fut signalée.

Y.D.

Les mots croisés de...



Horizontalement

1. Source de grosses noix.
2. Singes.
3. Possessif. Le dire c'est approuver. Paresseux.
4. Début d'égalité. Grâce à eux on a chaud.
5. Nom hébreux d'un patriarche. Certains.
6. Ville d'Italie. Conquistador espagnol.
7. Écimas. Tête de seigneur.
8. S'est amusé. Attache. Strontium.
9. Marchandise.
10. Maintenus en état de marche.

Verticalement

1. Celle de Cornaux est bien connue par sa cheminée.
2. Gros rongeur d'Amérique du Sud.

3. Moins bien que cela. Coule à Berne. Une dot donnée sans cœur.
4. Préleva. Le plus cruel Européen du XX^e siècle.
5. Fait preuve à moitié de témérité.
6. Palmier. Est utile.
7. Restitués. Sortie.
8. Face de dé. Divinité. Adverbe.
9. A table sont plus gênantes que les os.
10. Poinçon pour écarter les torons.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2		■							■	
3			■					■		
4				■						
5					■					
6						■				
7							■			
8			■					■		
9		■							■	
10										

Adressez les solutions sur carte postale uniquement à la Chancellerie, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 16 septembre**. Le gagnant, désigné par tirage au sort, recevra une modeste récompense.

Parmi les réponses exactes, le tirage au sort a désigné comme gagnant **M. Jacques Portmann**, de Neuchâtel, qui a reçu un livre.

Solution du problème paru le 27 août:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	S	I	S	T	A	N	C	E
2	O	B	E	D	I	E	N	C	E	S
3	U	R		E	L	L	E	S	S	
4	C	U	I		O	E		I	S	E
5	O	I	S	E		X	E	N	O	N
6	U	T	I	L	E		U	D	N	I
7	L	E	S		I	D		U	N	E
8	E	R		A	T	R	E		A	N
9	R	O	M	O	R	A	N	T	I	N
10	A	N	D	R	O	P	A	U	S	E

Impressum

Éditeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Catherine Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires



Loisirs des aînés de La Coudre

Le Club des loisirs des aînés de La Coudre s'adresse à toute personne au bénéfice d'une rente AVS désireuse de faire partie du club.

Chaque année, sept rencontres avec conférences, films, diapositives et deux cours sont organisés.

Ces rencontres ont lieu le troisième mardi de chaque mois à 14h30 à la salle paroissiale du Crêt-du-Chêne. Elles sont l'occasion pour chacun et chacune de se retrouver, d'échanger, et pour certains aussi, de faire fi de cette solitude qui peut envahir les aînés.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au tél. 032 753 28 40.



Portes ouvertes à Pourtalès

Afin de marquer le 200^e anniversaire de la Fondation Pourtalès, l'Hôpital neuchâtelois ouvre les portes de son site de Pourtalès

samedi 13 septembre entre 10 heures et 18 heures

Le public aura la possibilité de visiter des locaux à caractère historique ou technique, notamment la salle de direction, le cellier, des chambres de patients, le jardin y compris les tombes de la famille de Pourtalès, le centre opératoire protégé, etc.

Un car, avec départ toutes les heures devant le bistrot «L'Arrosée», offert par la Fondation, conduira celles et ceux qui le souhaitent jusqu'aux caves de Troub à Cressier, pour une visite de cave et une dégustation des crus de Pourtalès.



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 1^{er} au 7 septembre 2008

- Température extérieure moyenne: 17.6° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 032 889 67 20) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

La Ville officielle



Chantiers ouverts en ville de Neuchâtel

Chemin des Ribaudes (N^{os} 6 à 14): élargissement de la chaussée; aménagements paysagers; rénovation du réseau électrique; aménagements urbains; tirages de câbles de télécommunications; tirages de câbles vidéo et fibre optique. *Jusqu'à fin septembre.*

Réfection de la zone piétonne (phase 3): rénovation des surfaces; aménagements paysagers; fosses de plantation; rénovation et installation du réseau eau et gaz; remplacement du réseau électrique et éclairage public; mobilier urbain; tirage de câbles de télécommunications; tirage de câbles vidéo et fibre optique; changement provisoire des accès à la zone. *Jusqu'à mi-septembre.*

Rue des Fahys (ouest) – rue du Roc – rue du Rocher (bas): pose et remplacement de canalisations selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux); rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique; tirage de câbles vidéo et fibre optique. *Jusqu'à mi-décembre.*

Rue de l'Evole – quai Philippe-Godet – quai Louis-Perrier: assainissement des berges et du lit de la rivière; rénovation du réseau électrique; aménagements urbains. *Jusqu'à fin octobre.*

Ville de Neuchâtel: mise en place des conteneurs enterrés du secteur A; aménagements urbains. *Jusqu'à fin novembre.*

Rue des Fahys (est): modifications du domaine public selon le plan d'alignement; aménagements paysagers; rénovation et distribution du réseau eau et gaz; rénovation et distribution du réseau électrique; aménagements urbains selon le plan d'alignement; modification des arrêts de bus; tirage de câbles de télécommunications; tirage de câbles vidéo et fibre optique. *Jusqu'à mi-décembre.*

Chemin du Petit-Catéchisme – rue du Rocher (ouest): aménagements du domaine public selon le plan d'alignement; rénovation et distribution du réseau eau et gaz; rénovation et distribution du réseau électrique; tirage de câbles de télécommunications; tirage de câbles vidéo et fibre optique. *Jusqu'à mi-novembre.*

Rue du Clos-des-Orphelins – chemin des Quatre-Ministres: pose et remplacement de canalisations selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux); rénovation du réseau électrique. *Jusqu'à mi-octobre.*

Rue des Noyers (N^{os} 27 à 41): réfection de la chaussée; rénovation du réseau électrique. *Jusqu'à mi-octobre.*

Chaussée Isabelle-de-Charrière – quai Jeanrenaud: travaux préparatoires au tunnel de Serrières. *Jusqu'à fin décembre.*

Avenue DuPeyrou – avenue Jean-Jacques-Rousseau: rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique. *Jusqu'à fin septembre.*

Route de Fenin – route de Pierre-à-Bot: rénovation du réseau d'eau. *Jusqu'à fin septembre.*

Chemin du Pertuis-du-Sault: rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique; tirage de câbles de télécommunications. *Jusqu'à fin septembre.*

Commune de Neuchâtel: réfection de diverses places de jeux. *Jusqu'à fin octobre.*

Du Nid-du-Crô au Laténium: aménagement des enrochements des berges du lac; aménagement urbain. *Jusqu'à fin novembre.*

Quai Léopold-Robert: pose de grilles sur les fosses d'arbres. *Jusqu'à fin novembre.*



Echos

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur de la promotion économique, à la partie officielle placée sous le thème «Microtechnique: les impacts» du 30^e anniversaire de la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique.

■ Samedi, le Conseil communal représenté par M^{me} Françoise Jeanerret, directrice des sports, et M. Rémy Voirol, chancelier, accueilleront le Conseil communal de la ville de Winterthur dans le cadre de la visite de notre ville.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Paule Andrée et Mario Salvigivord, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage et à M^{me} et M. Geneviève et Philippe Erard-Bourquard, à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage.



Les lundis des mots



Bonhomme de fer installé tous les lundis à l'entrée du point de réunion.

Il se passera désormais quelque chose pratiquement tous les lundis à Neuchâtel dans le domaine des mots. Afin de lancer cette action, les écrivains neuchâtelois tiendront un stand samedi matin au Coq-d'Inde. Le public est invité dès 14 heures à la Galerie YD (rue Fleury 6) pour entendre un conte, quelques slams et une présentation des lundis des mots.

Après quoi tout le monde partira à la découverte des lieux qui accueilleront cet hiver les soirées des lundis des mots.

La prochaine aura lieu le 15 septembre à 18 heures rue des Moulins 21 dans la cave à vin Bauermeister. Une causerie autour de François Berger y est organisée.

A 20 heures au Cabinet d'amateur, escalier du Château 2, café littéraire avec Olivier Sillig, écrivain, peintre et réalisateur.



Programme cinéma pour la semaine du 10 au 16 septembre

APOLLO 1 032 710 10 33

BANGKOK DANGEROUS
1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, 17h45, 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Nicolas Cage, Charlie Yeung, James With.
De Oxide Pang.

APOLLO 2 032 710 10 33

BATMAN - LE CHEVALIER NOIR
5^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, me/je, sa au lu 20h15.
Acteurs: Christian Bale, Maggie Gyllenhaal,
Heath Ledger.
De Christopher Nolan.

APOLLO 2 032 710 10 33

NOMAD'S LAND
1^{er} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
De Gaël Métroz.
VF ve 20h15, en présence du réalisateur.
Première suisse.

APOLLO 2 032 710 10 33

LA FORTERESSE
Avant-première. 10 ans sug. 14 ans.
De Fernand Melgar.
VF ma 20h15, en présence du réalisateur.

APOLLO 2 032 710 10 33

LE SILENCE DE LORNA
3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Arta Dobroschi, Jérémie Renier,
Fabrizio Rongione.
De Luc et Jean-Pierre Dardenne. Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33

RIEN QUE POUR VOS CHEVEUX
3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Adam Sandler, John Turturro,
Emmanuelle Chirqui.
De Dennis Dugan. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33

NOMAD'S LAND
1^{er} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15, me/je, sa au lu 20h15.
De Gaël Métroz.

APOLLO 3 032 710 10 33

BATMAN - LE CHEVALIER NOIR
5^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve, ma 20h15.
De Christopher Nolan.

APOLLO 3 032 710 10 33

MAX LA MENACE
2^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15, ve/sa 23h15.
Acteurs: Anne Hathaway, Terence Stamp, Steve Carell.
De Peter Segal.

ARCADES 032 710 10 44

MAMMA MIA!
1^{er} semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Meryl Streep, Pierce Brosnan,
Amanda Seyfried.
De Phyllida Lloyd. Première suisse.

BIO 032 710 10 55

LE SEL DE LA MER
1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h, 20h30,
je/ve, lu/ma 15h45.
Acteurs: Suheir Hamad, Saleh Bakri, Riyad Ideis.
De Annemarie Jacir. Première suisse.

BIO 032 710 10 55

KUNG FU PANDA
10^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h45.
Acteurs: Dustin Hoffman, Jackie Chan, Lucy Liu.
De Mark Osborne, John Stevenson.

REX 032 710 10 77

WALL-E
7^e semaine. Pour tous sug. 10 ans.
VF me au ma 15h45, 20h15.
Acteurs: Fred Willard, Jeff Garlin, Ben Burt.
De Andrew Stanton.

REX 032 710 10 77

COMME LES AUTRES
2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Lambert Wilson, Pilar Lopez de Ayala,
Pascal Elbé.
De Vincent Garenq.

REX 032 710 10 77

BABYLON A.D.
3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Vin Diesel, Mélanie Thierry,
Michelle Yeoh.
De Mathieu Kassovitz. Dernières séances.

STUDIO 032 710 10 88

GOMORRA
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO it s-t fr/all. me au ma 17h30, 20h15.
Acteurs: Salvatore Abruzzese,
Gianfelice Imparato, Maria Nazionale.
De Matteo Garrone.

STUDIO 032 710 10 88

STAR WARS: THE CLONE WARS
3^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30.
De Dave Filoni.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Services industriels - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Accueil familial de jour (mamans de jour) (Tivoli 28, case postale 26, 2003 Neuchâtel), permanence tél. au 032 717 74 56, lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi de 14h à 18h et jeudi de 8h30 à 11h30, e-mail: afj.littoral@ne.ch, www.mamansdejour.ch

ADCN - Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel. Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques (pass. Max.-de-Meuron 6), tél./fax 032 725 99 89.

Alzheimer, section neuchâteloise, antenne téléphonique, lundi, mercredi, jeudi, de 14h à 17h, tél. 032 729 30 59; groupe de contact, tous les derniers jeudis du mois de 19h30 à 21h (rue du Seyon 2) (3^e étage).

Amnesty International, groupe de Neuchâtel (case postale 48, 2001 Neuchâtel), tél. 032 724 56 45.

ANAAP - Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Permanence psycho-sociale l'après-midi: «Le Déclac», rue du Plan 19, «Le Nouvel Horizon», Beau-Site 29, La Chau-de-Fonds. Groupes d'entraide, groupe des proches. Renseignements au N° de tél. 032 721 10 93, réunions le mardi, une fois par mois, de 20h à 21h30.

ANPP - Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes. Jean-Christophe Berger, secrétariat ANPP, rue de l'Ecluse 57, tél 079 767 93 03, e-mail: info@anpp.ch.

ANSB - Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, tél. 032 724 06 00: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnement de personnes en fin de vie, etc.

APEN - Association des Parents d'Elèves de Neuchâtel (case postale 1625, 2001 Neuchâtel), apen@bluemail.ch, www.apen-ville.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, Passage Max-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique**Cultes du dimanche 14 septembre***Sud:*

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte avec sainte cène. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h, samedi de 11 à 13h.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Service automobile à disposition. Contacter Mme E. Studer, 032 725 79 59, la veille au moins.

Ouest:

Charmettes: di à 10 h, culte tous âges avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 14. September 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel, abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, cél. dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe. Mardi 16 septembre à 19h30, prière ou bible.



L'instantané...



... de Stefano Iori

Une ombre à la Maison Verte

de Marianne Schneeberger

Tout d'abord, il y a une maison verte, au milieu d'une clairière. Voilà pour le décor. Une famille de souris y est installée depuis peu. Voilà pour les personnages. Puis, il y a les saisons qui défilent tout au long du livre, entraînant derrière elles un cortège d'émotions, d'atmosphères et parfois de mystères.



Un charmant récit, empreint de poésie et de sens, harmonieusement et finement illustré. L'auteure s'est inspirée de son environnement naturel. Elle nous conte l'histoire d'une famille de souris installée au milieu d'une clairière.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, Saint-Nicolas 11, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage *Une ombre à la Maison Verte*
de Marianne Schneeberger
au prix de **Fr. 23.-** (TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____



La Fête des vendanges frappera bientôt à nos portes, amenant avec elle un flot de déchets

Des ordures bien traitées

Depuis le premier avril, Laurent Verguet est le nouveau chef du Service de la voirie de la Ville. Il a pris ses fonctions en pleine période de restructuration des méthodes de tri et de ramassage des ordures, et a tout de suite été confronté au processus d'implantation de conteneurs enterrés en ville de Neuchâtel, destinés à terme à remplacer le ramassage d'ordures bi-hebdomadaire porte à porte (cf. p.8-9). Après avoir survécu aux festivités liées à l'Euro 08 du mois de juin, et à tout le travail de traitement des déchets que cela impliquait, le nouveau chef de la Voirie s'apprête à faire face les 26, 27 et 28 septembre à une autre manifestation productrice d'une grosse quantité d'ordures: la Fête des vendanges. Rencontre.

En avril, vous avez remplacé un collaborateur dont la Ville a dû se séparer en raison de ses agissements, y a-t-il eu un contrôle particulier lors de votre engagement ?

Laurent Verguet: Oui, la méthode était nouvelle. J'ai dû produire une attestation des poursuites et un extrait de casier judiciaire. Cela ne se faisait pas avant. J'ai par ailleurs eu de nombreux entretiens, dont l'un s'est déroulé en présence d'un expert externe à la Ville.

Cela fait maintenant cinq mois que vous évoluez à la tête du Service de la voirie, le travail correspond-t-il à l'idée que vous vous en faisiez ?



L.V.: Oui, à vrai dire, je suis même surpris en bien par la diversité des domaines dans lesquels nous travaillons. Cela va de la serrurerie à la menuiserie, en passant par le contrôle de l'état des rues, des trottoirs, des escaliers, sans compter le nettoyage, qui est la partie visible du travail. Les manifestations prennent également de plus en plus de place dans nos activi-



Laurent Verguet: «je suis surpris par la diversité des domaines dans lesquels nous travaillons».

tés. Les festivités liées à l'Euro 08, par exemple, se sont très bien déroulées. Elles nous ont toutefois demandé beaucoup d'énergie. On s'aperçoit que ce n'est pas toujours à la Voirie de s'occuper de tout le processus de tri. Cette dernière doit avant tout fournir des moyens aux organisateurs.

En parlant de manifestations, la Fête des vendanges approche à grands pas, quelles vont-être les méthodes mises en place pour gérer au mieux les déchets ?

L.V.: Les méthodes ne vont pas radicalement changer par rapport à l'année précédente, elles vont juste être améliorées. Nous allons mettre à disposition des éléments de tri au niveau des bars, et avons demandé que les organisateurs nomment un responsable des déchets et de l'environnement, pour nous faciliter la tâche. Une fois pleines, les bennes au sein des bars contenant le verre, le pét etc., pourront être amenées par le personnel du stand à des points de collecte, aménagés spécialement à cet effet par nos services. Nous nous occuperons ensuite de vider les grosses bennes, d'une capacité de 7m³ chacune. Elles étaient quatre en 2007 et seront cette année au nombre de cinq.

Les tenanciers de stands sont-ils enclins à collaborer en général ?

L.V.: Oui tout à fait. Il faut dire que toutes les manifestations se mettent au tri, même le tour de France! Les gens qui tiennent des stands ont souvent déjà participé à d'autres événements et sont habitués à traiter leurs déchets de manière consciencieuse.

Combien d'employés devez-vous mobiliser afin de nettoyer la ville après trois jours intenses de fête ?

L.V.: 45 personnes travailleront à rendre la ville aussi propre qu'avant. Ils se mettront à l'œuvre le samedi matin à 4 heures et seront aussi présents le dimanche matin, ainsi que le lundi matin. Nous sommes passablement mécanisés pour cette tâche et les équipes ont de l'expérience.

Parlons un peu de ces nouveaux conteneurs enterrés, il est prévu d'en implanter 450 en ville, quand cela sera-t-il terminé ?

L.V.: Si tout va bien, la totalité des conteneurs enterrés devrait être installée courant 2012. Pour l'instant, nous disposons de 70 conteneurs enterrés, mais le camion poubelle passe toujours dans toute la ville, les gens n'ayant pas encore tous été informés de la présence de nouvelles installations. Cependant, grâce aux conteneurs déjà en place, il y a moins de déchets à ramasser, c'est

pourquoi dès le 1^{er} octobre, nous réduirons le nombre de tournées à trois au lieu de quatre. Ensuite, suivant l'avancement de l'implantation, on pourra supprimer non plus des tournées mais des secteurs de ramassage.

« Concernant les déchets organiques, la tournée continuera tous les mercredis en attendant d'avoir une meilleure idée. »

Que deviendront les vieux conteneurs gris qui nous sont si familiers ? Et les déchets organiques ?

L.V.: Les entreprises pourront utiliser des sacs de 110 litres, à condition qu'elles les acheminent à la déchetterie par leurs propres moyens et à leurs frais (cf. p. 8), elles se serviront peut-être des conteneurs en fer. Pour le reste, il faudra s'en débarrasser, en les amenant à l'endroit adéquat



pour traiter le fer! (sourire). Concernant les déchets organiques, la tournée continuera tous les mercredis en attendant d'avoir une meilleure idée.

Après l'implantation des conteneurs viendra l'introduction de la carte à puce pour chaque ménage, permettant d'ouvrir ces derniers...

L.V.: La carte à puce sera même distribuée avant l'introduction de la taxe au sac. Nous ferons des tests au préalable. Deux collaborateurs du CEG, un employé de la voirie et moi-même nous rendrons notamment en Hollande, pays où ce système est déjà en place.

Laure-Anne Pessina